



HAL
open science

Littérature française du XVIIe siècle

Nathalie Grande

► **To cite this version:**

Nathalie Grande. Littérature française du XVIIe siècle. Mathevon, Nicolas; Viennot, Éliane. La différence des sexes : questions scientifiques, pièges idéologiques, Belin, pp.111-131, 2017, 978-2-7011-9597-1. hal-03292089

HAL Id: hal-03292089

<https://nantes-universite.hal.science/hal-03292089>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVII^E SIECLE

En quoi est-il pertinent de se poser la question de la différence des sexes en littérature ? D'abord, et comme pour toute discipline, parce que le savoir est cumulatif : à domaine nouveau, connaissance nouvelle ; chacun, chacune apporte sa contribution à l'édifice du savoir, qui progresse à partir des connaissances acquises pour pouvoir aller plus loin (c'est la fameuse image des nains juchés sur les épaules des géants, selon la formule de Bernard de Chartres, philosophe du XII^e siècle). Si le sujet constitue un « domaine nouveau », c'est que le tableau qui nous est offert par la littérature, en tant que discipline universitaire, et telle qu'elle est transmise au lycée, n'a longtemps montré que des hommes, à de très rares exceptions près, et bien souvent continue à le faire. La chose se vérifie par l'observation de n'importe quel manuel scolaire, jusqu'à nos jours. Les ouvrages plus amples, destinés au public spécialisé, suivent la même pente. Par exemple, dans la plutôt riche *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* en cinq volumes d'Antoine Adam (1954), sont citées : Madeleine de Scudéry (avec son frère Georges, 5 pages), Mme de Sévigné (20 p., dont 5 sur ses *Lettres*, le reste étant un récit biographique), Mme de Villedieu (2 p.) et Mme de Lafayette (21 p.). Presque rien n'est dit, en outre, sur la préciosité, ce mouvement d'idées où les femmes ont joué un rôle central et qui a marqué durablement la société et l'esthétique du XVII^e siècle. Au total, environ 50 pages pour un ouvrage qui en contient 2200, soit 2,27 %. Ajoutons que les écrivaines de ce siècle, et plus exactement deux d'entre elles, Lafayette et Sévigné, sont bien souvent, dans les ouvrages traitant de toute la littérature française, les seules représentantes de leur sexe jusqu'au XVIII^e siècle compris.

Est-ce en soi un problème scientifique ? Cela n'en serait pas un si les femmes n'avaient pas écrit. Or, elles ont écrit, ont été publiées, lues et appréciées en leur temps. L'enjeu scientifique consiste donc à faire émerger un continent disparu, une Atlantide engloutie *dans* le temps, mais pas seulement *par* le temps. La disparition des femmes de l'histoire de la littérature participe du gommage systématique de la présence féminine dans les différents champs de l'histoire et des sciences. Parce que ceux qui constituaient et transmettaient le savoir étaient, jusqu'à récemment, surtout des hommes, ils ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir la présence des femmes... sauf éventuellement en tant qu'hôtesse d'un salon, maîtresse/épouse d'un grand homme, dédicataire d'une œuvre, muse inspiratrice, mécène dans le meilleur des cas, mais guère comme créatrices.

Il y a donc nécessité, pour la qualité de la recherche menée dans la discipline, à exhumer cette archive féminine de manière à inscrire cette mémoire dans le présent, et à montrer par là même que l'accès des femmes à la culture (et à l'écriture en particulier) n'est pas le phénomène moderne qu'on croit souvent. L'insupportable discours de congratulation et de bonne conscience sur « la première femme qui » (qui accède à tel poste, à tel honneur, à telle fonction, qui écrit, qui publie, qui a du succès) cache, dans ce domaine, une continuité véritable : il s'agit donc de montrer que la création féminine, et plus généralement la part prise par les femmes à la constitution du *corpus* artistique et scientifique de l'humanité, n'a rien d'exceptionnel, voire appartient à la normalité. En attestent par exemple, au XVII^e siècle, la remarquable carrière d'une Madeleine de Scudéry, son immense succès auprès du public, son influence sur la société tout comme sa reconnaissance officielle. Cette romancière fut en effet une autrice de premier plan. *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653) et *Clélie, histoire*

romaine (1654-1660) comptèrent parmi les plus grands succès éditoriaux du siècle. S'il n'en reste plus guère, aujourd'hui, que le souvenir de la « Carte de Tendre », cette trace témoigne de l'influence sur les mentalités qu'exerça celle qui voulait promouvoir un nouveau mode de rapport entre les sexes, fondé sur « l'amitié tendre ». Inscrire la présence des femmes dans l'histoire de tous les domaines des arts, des sciences, des métiers (y compris les professions politiques) permet ainsi de souligner une permanence, donc d'établir une forme d'évidence, qui amène à relativiser le regard de la soi-disant « modernité » voire « post-modernité » actuelle sur son bilan véritable.

Mais la différence des sexes est aussi une question scientifiquement pertinente dans la mesure où la production littéraire des femmes est différente de celle des hommes. Sur le plan quantitatif, c'est certain, en raison de l'accès limité des femmes à l'écriture, à la lecture, à la culture. Environ 10 % des femmes françaises au XVII^e siècle savaient lire. Le système éducatif, qui était fort peu développé pour elles, les condamnait pour la plupart à l'ignorance. Exclues des collèges et des universités réservés aux garçons, les filles étaient par conséquent exclues de la culture scolaire classique. Les principales sciences de l'époque (théologie, droit, histoire, et disciplines scientifiques *stricto sensu*) leur étaient interdites faute de compétence en latin, puisque le latin était alors la langue des savants en France et en Europe, la langue véhiculaire du savoir. Les femmes qui ont écrit sont donc celles qui ont bénéficié, par les hasards de la vie, de circonstances favorables : une famille leur donnant accès à un monde cultivé (par exemple de grands aristocrates), des parents soucieux d'éducation (par exemple des protestants), très souvent un mentor généreux (un frère, un soupirant, un ami...), et une vie suffisamment longue pour combler leur retard éducatif à l'âge adulte.

Sur le plan qualitatif, les différences se vérifient également. On note la préférence accordée par les autrices à certains genres littéraires, des genres non savants, et du coup des genres qui sont souvent devenus les genres « modernes », puisque l'évolution culturelle est allée à la fois vers un accès de plus en plus large à l'éducation, mais aussi vers l'abandon par la majorité des lettrés des savoirs les plus ardu, qu'exigeait par exemple l'écriture d'épopées, de tragédies ou de poésie latine. Ainsi se sont-elles préférentiellement tournées vers les écrits de l'intime (correspondances), dont la faveur s'explique peut-être par la difficulté qu'il y avait pour une femme à publier ses œuvres, geste inséparable d'un désir plus ou moins avoué de faire une carrière littéraire ; vers les écrits de l'imagination (romans, nouvelles, contes...) plutôt que les écrits scientifiques ; vers la prose plutôt que la poésie (dont les règles doivent être apprises, et qui prouve qu'on les maîtrise). Les femmes ont en outre joué un rôle méconnu et déterminant dans l'évolution du genre romanesque, en abandonnant les territoires du roman chevaleresque pour développer des narrations plus vraisemblables et souvent plus brèves, des textes où le récit des exploits guerriers se trouve supplanté par le développement des analyses psychologiques et des observations sociales. On voit ainsi pourquoi il est particulièrement pertinent de se poser la question de la participation des femmes à la littérature : cet axe de lecture permet de mettre en valeur des aspects longtemps minorés de la production littéraire.

Les travaux réalisés depuis une trentaine d'années sur les contes de fées de la fin du XVII^e siècle ont également mis en évidence combien Charles Perrault, qui est aujourd'hui le seul auteur de contes connu du grand public, s'inscrivait en réalité dans une mode littéraire, lancée et essentiellement portée par des femmes : c'est Mme d'Aulnoy qui a publié en 1690 le premier conte de fées littéraires, « L'île de la Félicité », inséré dans son roman *Histoire d'Hypolite, comte de Douglas* ; c'est elle aussi qui a forgé l'expression « contes des fées » qu'elle a donnée pour titre au premier recueil de contes publié en France (1697) ; c'est Catherine Bernard qui donne en 1696 la première version de « Riquet à la houppe ». Et plusieurs autres connurent de grands succès dans cette veine, comme Mlle Lhéritier ou Mme de Murat.

De plus, le bénéfice scientifique de la redécouverte de ces autrices et de la prise en compte de leur contribution ne se limite pas à la construction d'une histoire culturelle incluant enfin les femmes, comme s'il ne s'agissait que de leur faire un peu de place à côté des hommes. En appréhendant les difficultés, les obstacles, mais aussi les facilités qu'elles ont pu rencontrer, c'est l'ensemble du fonctionnement du champ littéraire qui est mis en évidence, auteurs inclus : la spécificité féminine fait émerger les caractéristiques des carrières masculines, les conditions de création littéraire du temps, par exemple la question de l'accès à la publication, celle du mécénat, ou l'importance des « petits auteurs » pour comprendre ce qui constituait l'essentiel du mouvement culturel d'une époque. Ainsi la difficulté – symbolique et réelle – pour une femme de publier, de faire reconnaître publiquement une œuvre, met en évidence les différentes stratégies de signature possible (anonymat, pseudonymat, signature). On constate aussi, par la difficulté des femmes à devenir écrivain professionnel, combien comptaient pour les hommes l'accès à un emploi rémunéré de littérateur (secrétaire, bibliothécaire, lecteur...) et les formes du clientélisme, dont les femmes se trouvaient de fait exclues.

Les études portant sur l'émergence d'un lectorat féminin font encore surgir comment les auteurs ont accepté – ou non – de répondre à ses attentes, et comment dans ces échanges s'est forgé le goût littéraire du XVII^e siècle. On comprend ainsi mieux comment la galanterie, mouvement esthétique et social porté par les salons, a redéfini les rapports entre hommes et femmes en tentant de répondre au désir de fonder une société civile, où le dialogue des sexes est possible dans un idéal éthique fondé sur le respect des femmes, le plaisir de partager des activités culturelles mixtes, et le goût commun d'une élégance à la fois recherchée et légère.

Comme on le voit, le souci de prendre en compte le rôle des femmes en littérature dépasse donc l'intérêt d'une érudition féministe et cet apport de connaissances contribue à renouveler et la discipline littéraire, et ses résultats.

Exemples de recherches et de résultats

Après avoir enseigné à l'université de Bordeaux III, je suis aujourd'hui en poste à l'université de Nantes, où j'occupe une chaire de littérature française du XVII^e siècle. Je suis donc spécialisée dans ce qu'il est convenu d'appeler la « littérature classique », et qu'on associe invariablement à des hommes : des dramaturges (Corneille, Molière, Racine), des moralistes (Pascal, Boileau, La Rochefoucauld, La Bruyère), et quelques autres (La Fontaine). Or mon travail consiste souvent en fait à déconstruire le « classicisme ». En effet, ce que je mets en évidence dans mes travaux, ce sont les dimensions les moins classiques du Grand Siècle : les autrices, les « *minores* » (comme disent certains collègues avec parfois un peu de condescendance), les fictions, la galanterie.

J'ai fait ce choix dès ma maîtrise, soutenue à l'Université Paris VII en 1990, « Les images de la femme dans l'œuvre romanesque de Madame de Lafayette ». Cette approche, que je juge aujourd'hui tout à fait critiquable, était alors bien installée dans le paysage universitaire, où de nombreuses étudiantes, sous l'influence du féminisme des années 1970, s'intéressaient à « l'image de la femme dans l'œuvre de X ». Pour ma part, je voulais travailler sur un des siècles de la première modernité, par goût de l'histoire, et je ne connaissais alors que Mme de Lafayette comme représentante de la fiction en prose au XVII^e siècle. Chacune des quatre fictions qu'on prête à Mme de Lafayette portant le nom de l'héroïne dont le destin constitue la trame principale (*La Princesse de Montpensier*, *Zayde*, *La Princesse de Clèves*, *La Comtesse de Tende*), je me suis étonnée de constater la discrétion de la critique sur « la question de la femme » chez cette autrice. Ce choix fut accepté sans difficulté, d'autant que Mme de Lafayette était au programme d'agrégation cette année-là (j'en profite pour faire remarquer que cela ne lui est plus arrivé depuis 1990, et qu'il me semble qu'on pourrait à nouveau y

penser...). Ce fut le premier jalon d'une curiosité qui m'amena, avec une méthodologie bien différente, à choisir un sujet de thèse portant sur les romancières du XVII^e siècle.

Cette thèse, publiée en 1999 sous le titre *Stratégies de romancières, de Clélie à La Princesse de Clèves* (Paris, Honoré Champion), a cherché à comprendre la prédilection féminine pour le genre romanesque. Il me semblait en effet qu'au sein des genres privilégiés par les femmes, le caractère souvent intime de la poésie mondaine, des lettres, des mémoires, des écrits spirituels... les différencie radicalement du roman, genre appelé par ses moyens de diffusion (l'édition imprimée et la vente) à franchir la limite entre le privé et le public. En particulier, c'est par le roman, et presque exclusivement par lui, qu'une femme pouvait au XVII^e siècle devenir *écrivaine*, au sens de faire une carrière comme auteur, d'obtenir une reconnaissance sinon officielle, du moins publique : ainsi Mlle de Scudéry et Mme de Villedieu ont-elles toutes les deux été pensionnées par le roi, marque de reconnaissance qui est venue couronnée – tardivement pour l'une comme pour l'autre – une véritable carrière professionnelle.

Les premières questions que je me suis posées étaient le choix de la méthode et la constitution du *corpus* de textes sur lequel j'allais travailler. Comment aborder la question de la nature et de l'importance de l'apport féminin à cette époque ? La problématique de l'« écriture féminine » proposée dans années 1970, selon laquelle il y aurait une manière d'écrire propre à chacun des sexes, en dehors de tout contexte social ou culturel, m'est vite apparue erronée pour cette époque, et même passablement inspirée par des préjugés : impossible de dire, en lisant un texte du XVII^e siècle, si l'auteur est un homme ou une femme, sauf à se fier aux thèmes traités et à les considérer comme ne pouvant intéresser que l'un ou l'autre sexe, c'est-à-dire à suivre des idées reçues. Prendre en compte la particularité de la situation sociale des romancières, dans leur vie personnelle comme dans leur éventuelle carrière d'écrivaine, m'a semblé un moyen privilégié pour permettre une saisie différentielle des phénomènes. C'est pourquoi j'ai pris pour directeur un chercheur qui appliquait à la littérature des approches sociologiques, et précisément bourdieusiennes, Alain Viala, spécialiste de « sociopoétique »¹.

Pour la constitution du *corpus*, je me suis fondée sur le répertoire bibliographique fourni par Maurice Lever². J'ai constaté que la production romanesque féminine se réduisait à presque rien dans la première moitié du XVII^e siècle (huit œuvres imprimées entre 1601 et 1653), tandis que vers son milieu elle connaissait un développement accéléré. Entre 1654, année où parut l'immense succès de Madeleine de Scudéry, *Clélie*, et 1678, année où fut imprimée *La Princesse de Clèves*, sur 197 romans imprimés, 31 avaient été écrits par des femmes, soit 15 %. Sur les dix dernières années du siècle, les narrations féminines vont jusqu'à représenter le tiers de la production globale – en particulier grâce aux contes. Inversement, dans les dix années précédant 1654, la part féminine ne représentait que 8 % de la production totale. Cette croissance en pourcentage traduit une croissance en nombre plus importante encore, puisque la production double entre la décennie 1643-1653 et la décennie 1689-1699. Si, la part des femmes se maintient et même progresse dans ce contexte, cela signifie que non seulement leur production a suivi le mouvement général d'augmentation, mais qu'elle l'a amplifié : en valeur absolue, on passe de quatre œuvres dans la décennie du milieu du siècle, à trente-sept dans la dernière. Même si les romancières étaient loin d'approcher une situation de majorité ou même d'égalité, il n'en demeure pas moins clair que

¹. Voir G. Molinié et A. Viala, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF.

². M. Lever, *La Fiction narrative en prose au XVII^e siècle. Répertoire bibliographique du genre romanesque en France (1600-1700)*, Paris, C.N.R.S., 1976.

la situation du roman présentait une particularité qui ne se retrouve dans aucun autre genre à l'époque.

Les limites temporelles établies, s'est posée la question du choix des textes. Alors que la plupart des recherches en littérature s'attachent à des « œuvres représentatives », j'ai choisi, suivant le conseil de mon directeur, de ne pas choisir. En effet, toute sélection implique une orientation qui prédétermine forcément le résultat et déforme la réalité. Je me suis donc fixée comme *corpus* d'étude la totalité des fictions narratives en prose écrites par des femmes entre 1654 et 1678, soit trente-et-une œuvres écrites par neuf romancières. J'inclus ainsi *Clélie* et les nouvelles de Madeleine de Scudéry, toute l'œuvre romanesque de Mme de Lafayette et de Mme de Villedieu, mais aussi les débuts de Mlle de La Roche-Guilhen, les opuscules fictionnels de Mlle de Montpensier, et encore des romancières presque complètement inconnues, Mme de La Calprenède, Mme de Marcé, Mme de Merville, Mme de Salvan de Saliez.

J'ai commencé par interroger les figures de femmes que ces écrivaines présentent, ainsi que leurs représentations du mariage. On voit se développer des figures héroïques toutes-puissantes, comme dans *Clélie* de Madeleine de Scudéry (1654-1660), mais aussi des héroïnes plus fragiles, et parfois contestataires de l'ordre établi ; le mariage est presque systématiquement montré comme une contrainte ou un esclavage, et les romancières multiplient les scénarios fantasmatiques évitant aux femmes la condition conjugale (adultères, divorces, mariages blancs, célibat, veuvage), jusqu'au fameux épilogue de *La Princesse de Clèves*, qui incarne à lui seul la tentation, récurrente chez les héroïnes, du refus d'aimer.

J'ai questionné aussi les représentations du monde social. Par exemple, si le développement des figures féminines fortes s'accompagne souvent de la « démolition du héros » chez les personnages masculins, il ne faudrait pas croire à un discours féministe univoque, puisque bien des scénarios mettent en évidence l'absence d'alliance entre les femmes, même entre mères et filles. La représentation de la vie de cour est aussi l'occasion de souligner les contraintes qui pèsent sur les destins, parfois de manière dramatique (Lafayette, *La Princesse de Clèves*) parfois de manière satirique (Villedieu, *Les Désordres de l'amour*). Du coup, le refuge dans une retraite bucolique (Mme de Saliez, *La Comtesse d'Isembourg*), voire dans un couvent (Villedieu, *Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière*) peut apparaître comme la conquête d'un espace de liberté.

Je me suis intéressée également aux romancières elles-mêmes, d'abord dans leur parcours social (leur origine, leur fortune, leur éducation, leur situation matrimoniale, leur maternité/défaut de maternité), puis dans leur carrière littéraire : quels types de carrière pouvaient-elles espérer ? Comment pouvaient-elles signer et publier leur œuvre ? À quels publics s'adressaient-elles ? On constate notamment que la duchesse de Montpensier, petite-fille de Henri IV et cousine germaine de Louis XIV (d'où son titre de « Grande Mademoiselle »), est une exception par rapport à une norme sociale beaucoup plus modeste : la plupart des romancières sont des femmes de la petite noblesse, et souvent de situation sociale précaire, cette précarité étant renforcée par leur situation conjugale, c'est-à-dire en fait par leur absence de lien conjugal. Veuves ou célibataires le plus souvent, elles n'ont guère eu d'enfant (un peu plus de un par femme) ; l'absence d'époux et de vie de famille apparaissent ainsi comme des corollaires indispensables de la création féminine. À défaut d'une éducation scolaire, elles ont eu la chance d'appartenir à des milieux culturellement favorisés, ce qui leur a donné une première éducation par « imprégnation », avant qu'un mentor, frère, ami ou amant, vienne compléter, souvent à l'âge adulte, la culture acquise pendant l'enfance. Ne pouvant espérer obtenir d'emploi, les romancières étaient exclues du clientélisme, qui permettait à la plupart des écrivains de vivre de leur plume. Cela, ajouté à la nécessité d'une modestie de bon aloi, les condamnait à des carrières tronquées, ce qui n'a pas empêché

plusieurs d'entre elles d'accéder à une gloire considérable, grâce à l'immense succès de leurs œuvres auprès d'un lectorat mondain.

Pour conclure, j'ai tenté de faire le bilan de l'apport spécifique des romancières au roman : en soulignant le rôle donné à la morale (peut-être une manière pour elles de légitimer leur activité) et à l'écriture de l'histoire (manière de valoriser le rôle des femmes dans le passé, et toujours un moyen de légitimer leur engagement) ; en suggérant les parentés récurrentes entre le discours des doctes définissant le roman, et les discours légitimes (de l'Église, du droit, de la médecine) sur les femmes.

Ayant acquis la conviction que le roman français moderne (c'est-à-dire une fiction brève, sans beaucoup d'action, centrée sur la psychologie et les pensées des personnages, proposant une vision désenchantée du monde, et portant un regard subversif sur les valeurs sociales dominantes) naît au XVII^e siècle, et que ce sont les romancières principalement qui lui ont donné le jour, j'ai cherché à rendre à nouveau accessibles certains textes³. Je me suis attachée à valoriser une autrice à mon sens pas assez reconnue, Mme de Villedieu⁴, et j'ai écrit un manuel qui tente de redonner toute leur place aux écrivaines dans l'histoire du roman⁵. J'ai aussi poursuivi mes recherches sur l'histoire des rapports entre les sexes en approfondissant la question de la « galanterie », ce qui m'a amenée à souligner le rôle de cette esthétique dans la littérature de la seconde moitié du XVII^e siècle⁶.

État du questionnement dans la discipline

À la fin des années 1990, l'état de la recherche française sur la question de l'écriture par les femmes sous l'Ancien Régime restait fort négligé. En dehors du livre de Linda Timmermans, paru en 1993, *L'Accès des femmes à la culture (1598-1715)*, on trouvait en France surtout des articles, alors que les ouvrages étaient étrangers, américains le plus souvent. Et quand il existait des travaux, c'était à l'abri du concept de « grand auteur » – statut clairement reconnu à deux autrices, grâce à ce panthéon qu'est le programme d'agrégation (Mme de Sévigné en 2013, et Mme de Lafayette, en 1990). Cette considération n'a rien d'anecdotique quand on connaît la valeur structurante du programme d'agrégation pour la recherche en lettres : la mise au programme d'un auteur (un par siècle) suscite toujours quantité d'études (littéraires, mais aussi grammaticales et stylistiques). C'est pour les spécialistes l'occasion de produire des connaissances nouvelles, et pour l'ensemble de la communauté un enrichissement des savoirs qui se répercute ensuite aussi bien dans des publications que dans la mise au programme des œuvres étudiées. On comprend ainsi la valeur ajoutée donnée aux « grands auteurs » – et, inversement, la traversée du désert infligée aux autres.

Sur les deux femmes en question, donc, il existait bel et bien des travaux, mais essentiellement biographiques, monographiques et/ou anecdotiques, en tout cas sans problématique de genre, à l'image de ceux de Roger Duchêne, spécialiste de Mme de Sévigné

³. Première édition critique de Madeleine de Scudéry, *Mathilde*, Paris, Honoré Champion, 2002 ; « Lettres de Madame de Scudéry à Bussy-Rabutin » dans *Lettres de femmes. Textes inédits et oubliés du XVI^e au XVIII^e siècle*, sous la dir. de E. Goldsmith et C. Winn, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 307-338 ; édition de deux romans épistolaires, *Le Portefeuille* de Mme de Villedieu et *La Valise ouverte* de Préchac, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011 ; première édition critique des *Amours des Grands Hommes* de Mme de Villedieu, Paris, STFM, 2015.

⁴. Voir E. Keller-Rahbé & N. Grande (dir.), *Madame de Villedieu ou les audaces du roman*, *Littératures classiques*, 61, printemps 2007 ; et *Madame de Villedieu et le théâtre*, *Biblio 17*, 184, Tübingen, Narr Verlag, 2009.

⁵. *Le Roman au XVII^e siècle, l'exploration du genre*, Paris, Editions Bréal, coll. « Grand Amphi », 2002.

⁶. *Le Rire galant. Usages du comique dans les fictions narratives de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011.

(dont il fit l'édition dans la collection de la Pléiade), qui bâtit largement sa notoriété sur diverses biographies féminines : *Mme de Sévigné ou la chance d'être femme* (1982), *Mme de Lafayette, la romancière aux cent bras* (1988), etc. Il en allait tout autrement dans le monde anglo-saxon, beaucoup plus réceptif à d'autres types d'investigation grâce à l'influence des *Women Studies* – d'où le séjour que je fis outre-Atlantique en 1993, qui me permit de connaître et de lire les ouvrages déjà parus sur le sujet (et qui ne sont toujours pas traduits à ma connaissance)⁸.

La situation en France a évolué depuis, mais de manière contrastée. D'un côté, on constate que l'histoire littéraire, telle qu'elle est diffusée dans les ouvrages généralistes, reste assez traditionnelle dans sa représentation des autrices. Par exemple, dans *l'Histoire de la littérature française du XVII^e siècle* publiée par Jean Rohou en 2000, 15 pages sur 360 concernent le sujet : 7 pour Mme de Lafayette, 4 pour Mme de Sévigné, 3 pour Mlle de Scudéry, 1 page sur la préciosité et quelques lignes sur Mme de Villedieu : soit 4 % ; certes une progression, mais bien faible par rapport au travail d'Antoine Adam en 1954.

Toutefois, au fil des années, les publications, les thèses, les colloques, les numéros de revue n'ont cessé de se multiplier, et pas seulement pour cette période ; la reconnaissance institutionnelle suit lentement mais suit quand même. Pour autant, la question de la différence des sexes ou du genre n'est pas forcément au centre des multiples travaux qui ont participé à revaloriser la place et le rôle des femmes dans l'histoire de la littérature. Pour le domaine précis du roman au XVII^e siècle, les travaux inspirés par Madeleine de Scudéry ont permis à trois femmes de devenir professeures des universités au cours de la dernière décennie : Delphine Denis (Paris IV), avec une approche stylistique ; Anne-Elisabeth Spica (Metz) et Marie-Gabrielle Lallemant (Caen), avec une approche esthétique ; toutes trois avec des problématiques fondées sur l'étude des genres littéraires. Travailler sur des autrices n'est donc plus un handicap, un sujet discriminant, alors que c'était le cas dans les années 1970 : on peut rappeler par exemple le cas de Micheline Cuénin, restée maîtresse de conférences jusqu'à la fin de sa carrière (c'est-à-dire jamais promue au rang professoral), avec une thèse d'État pourtant remarquable : *Roman et société sous Louis XIV : Mme de Villedieu* (1979) et une activité de recherche demeurée intense toute sa vie. Il faut dire que les premiers mots de l'introduction (« *On s'étonnera peut-être de voir consacrer tant d'intérêt à un auteur de second, voire de troisième ordre* ») discréditaient d'emblée la portée de ce travail. Un tel état d'esprit témoigne à mon sens de l'autocensure que les chercheuses de cette époque s'imposaient pour rendre ce genre d'étude acceptable – jusqu'à un certain point – par l'institution, et de l'autodénigrement dont elles souffraient vraisemblablement dans ce contexte.

Les travaux se sont donc multipliés, en même temps que de plus en plus de femmes continuaient leurs études au-delà de la réussite à un concours d'enseignement du secondaire, et entreprenaient une thèse. Ce n'est pas que toutes les thésardes fassent des thèses sur les autrices ou les questions de genre, mais s'il y a quelqu'un qui fait une thèse dans ce domaine, c'est le plus souvent une femme. À l'université Bordeaux III, en 2012, où 55 % des doctorants étaient des doctorantes (majorité à relativiser quand on considère que les femmes fournissent plus de 90 % des effectifs dans les premières années de Lettres), 6 à 7 % avaient choisi un sujet lié à la question du genre. L'évolution récente est donc indiscutablement favorable à ce questionnement, ce qui contraste avec la solitude relative que j'ai connue quand

⁸. Je pense par exemple à F. Beasley, *Revising memory: Women's Fictions and Memoirs in seventeenth-century France*, New Brunswick-Londres, Rutgers University Press, 1990 ; J. Dejean, *Tender Geographies: Women and the origins of the Novel in France*, New York, Columbia University Press, 1991 ; C.C. Lougee, *Le Paradis des femmes. Women, Salons and social stratification in the XVIIIth century in France*, Princeton, Princeton University Press, 1976 ; I. Mac Lean, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature 1610-1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977. Voir ma bibliographie à ce sujet dans *Stratégies de romancières, op. cit.*, p. 481-482.

je travaillais sur ce domaine. Il existe aujourd'hui en France plus d'une dizaine de chercheurs et chercheuses dans le seul domaine de la littérature du XVII^e siècle.

Le retard par rapport au monde anglo-saxon vient sans doute du fait que dans les universités américaines, les problématiques de genre furent souvent élaborées dans les départements d'études françaises, alors qu'en France, ce n'est pas par la littérature que cette question a investi le monde de la recherche, mais plutôt par les sciences sociales ou d'autres sciences humaines : ethnologie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire... L'évolution récente est aussi favorisée par l'accès des femmes aux emplois universitaires : à Bordeaux 3, en Lettres, on observait en 2012 une parité pour le « rang B » (maîtres·ses de conférence), alors que le « rang A » (professeur·es) demeurait majoritairement masculin. De ce point de vue, peut-être parce que ce temps est en France considéré comme le « siècle classique » et qu'il bénéficie de ce fait d'un certain prestige, il reste un bastion masculin y compris en littérature. La taille et le prestige des universités semblent d'ailleurs être en relation avec le choix du sexe des professeur·es ; à Paris par exemple, la situation est presque caricaturale : les professeurs sont à Paris IV, université du plus grand prestige (la « vieille Sorbonne »), tandis que les professeures sont à Paris III (la « Sorbonne nouvelle »), création de l'après-1968⁹.

Pour autant, l'université française pourrait être en train de faire son *aggiornamento* : les membres de l'Institut d'Histoire de la Pensée classique (UMR 5037), soit l'une des très rares équipes de recherches abritant des spécialistes de la littérature d'Ancien Régime, ont pu entendre en 2014 leur directeur expliquer que le genre était devenu un « axe structurant » – sous la pression du CNRS il est vrai¹⁰. Parallèlement, certaines universités françaises se sont récemment dotées d'« ateliers genre » d'« observatoires de la parité », suivant en cela la démarche des autres universités européennes. Cela donne un sentiment de satisfaction, mais parfois aussi un certain malaise, je dois dire, car existe clairement le risque d'un effet d'aubaine : un usage cynique de l'approche genrée, loin de toute considération scientifique, n'est sans doute pas à exclure pour les années qui viennent.

En attendant, l'intégration de ces questionnements est en cours, sachant qu'il existe un décalage générationnel guère évitable entre les personnes qui osent se lancer dans de tels sujets parce qu'elles trouvent des directeurs ou directrices qui acceptent ces derniers, parce que l'institution a cessé de les discriminer, voire s'est mise à les encourager, et le moment où ces recherches aboutissent.

Biais idéologiques

L'un des premiers qui m'apparaît lorsqu'on travaille dans cette optique est celui de la simplification. Il existe en effet un risque de faire du sexe de l'auteur l'alpha et l'oméga de tout discours critique, en oubliant les multiples facteurs qui déterminent l'individu (histoire personnelle et familiale, cadre de vie social et géographique, aire linguistique et culturelle etc.). La tentation est d'autant plus grande lorsque des motivations féministes sous-tendent la recherche. Les textes peuvent alors être traités de manière simpliste, comme des réservoirs de figures archétypales de la révolte ou de la soumission féminines, d'où l'on croit pouvoir inférer le plus ou moins grand féminisme de l'autrice, au risque de l'anachronisme. Ainsi, on pourrait être tenté·e de lire dans la suprématie exercée par les héroïnes scudériennes sur les héros le signe d'un féminisme triomphant, alors que cela doit largement être ramené aux

⁹. À Paris IV, sur l'ensemble des professeurs de littérature française (29), 6 sont des femmes, soit 20%. Paris III ne distingue pas sur son site entre professeur·es et maîtres·ses de conférences.

¹⁰. Depuis cette date, la fusion de cette équipe avec celle de LIRE (UMR 5611, où la recherche sur le genre est également très active), a entraîné paradoxalement la disparition de cet axe, devenu invisible dans la nouvelle entité formée, l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317)...

conventions génériques du roman long tel qu'il est pratiqué dans la première moitié du XVII^e siècle.

Cette dérive peut être évitée, ou du moins amoindrie, si on prend en compte non plus un individu, susceptible de caractéristiques personnelles pas forcément valables pour l'ensemble de son sexe, mais un ensemble d'individus, un groupe représentatif. Dans mes propres recherches, j'ai pu mesurer l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'ensemble des écrivaines publiant sur une période donnée, plutôt que me limiter aux plus connues. Considérer les « *minores* » permet de mieux comprendre l'état d'esprit majoritaire, alors que les négliger conduit à confondre l'exception et la règle, puisque souvent les grands auteurs tranchent sur les usages de leur temps, innovent et parfois transgressent : Mme de Lafayette, par exemple, est la seule à imaginer une héroïne qui aime et qui refuse d'épouser celui qu'elle aime au nom de son « repos ».

On voit donc qu'il faut donc promouvoir, en lettres, le travail sur des données statistiques, loin des *corpus* constitués *ad hoc* qui faussent forcément les résultats. Certes une telle démarche, usuelle dans les sciences de la vie et les sciences sociales, surprend dans le domaine littéraire, d'autant plus que la littérature est aussi un art, c'est-à-dire une production qui relève non seulement de déterminations (sociales) mais aussi d'une irréductible liberté, individuelle et/ou collective : l'imagination créatrice. Au point qu'il y a souvent des différences plus importantes entre deux individus du même sexe qu'entre deux individus de sexes différents. Il faut donc trouver les différences qui relèvent de la construction du genre, en faisant la part de ce qui n'en relève pas... car tout n'en relève pas.

Autre difficulté, en littérature plus que dans d'autres secteurs de la recherche, la position des uns et des autres influence le résultat. La capacité à repérer dans un texte les marques de la domination masculine, ou de sa contestation, est souvent liée à l'expérience personnelle qu'on en a fait. Ce qui est fatalement le lot des femmes, même si toutes n'y sont pas sensibles. Pour les hommes, il y a en revanche une difficulté particulière à prendre conscience de la réalité et de l'ampleur de la question. Même si, en théorie, « *l'esprit n'a pas de sexe*¹¹ » (selon l'axiome établi par un philosophe cartésien, François Poulain de la Barre), en réalité, la capacité à prendre en compte la différence des sexes dans l'interrogation sur le monde exige chez eux une sorte de révolution copernicienne de l'esprit : un décentrement de soi-même, une projection imaginaire dans la peau d'un être de l'autre sexe, une confrontation avec sa propre position de dominant. Les choses étant ce qu'elles sont, la conséquence, en termes de sociologie de la recherche, c'est que seules les femmes, ou presque, s'intéressent aux autrices et/ou aux problématiques prenant en compte les deux sexes. L'université française donne donc aujourd'hui aux femmes les moyens de ce type d'approche, mais pour autant les hommes sont souvent bien rares dans les colloques et les numéros de revue qui sont consacrés aux questions de genre. Le risque est alors grand, pour les chercheuses, de se faire plaisir « entre soi », alors qu'il est impératif de faire entrer ces connaissances nouvelles dans la culture générale, de faire connaître cette approche en dehors des cercles convaincus, et de rendre si possible inévitable, indispensable cette démarche dans la construction et la diffusion des connaissances nouvelles.

Si ce biais est, en l'état actuel des relations entre les sexes, difficile à combattre (on ne peut obliger nos collègues à s'intéresser à « nos » autrices ou à participer aux colloques qui traitent d'elles et des relations qu'elles entretenaient avec « leurs » auteurs), il faut remarquer que la reconnaissance officielle dont jouissent ou non ces problématiques influe sur leur attrait pour les chercheurs et les enseignants. Alors que cette situation est encore bien souvent caricaturale en France, où ces approches peinent à être reconnues des instances nationales, elle l'est

¹¹. Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* (Paris, 1673).

beaucoup moins dans les pays où les *Women's Studies* se sont développées avec vigueur (États-Unis, Canada...). Non seulement on y observe davantage d'hommes investis dans ces recherches et présents dans les manifestations scientifiques où elles sont communiquées, mais il se dit même, en voix *off*, que l'appartenance au sexe masculin est un facteur favorisant la réussite professionnelle, dans ce domaine comme dans les autres.

Un autre biais fréquent est celui de la survalorisation des autrices ou des *corpus* étudiés avec les « lunettes du genre », par compensation, pour rattraper en quelque sorte leur sous-représentation générale. Cela en toute bonne conscience. Les risques portent ici sur la validité des recherches, et sur leur crédibilité. Pour dire quelque chose de valable spécifiquement sur un *corpus* restreint, il faut connaître le reste de la production – en l'occurrence les écrivains de sexe masculin. La tentation est grande de tomber dans les mêmes travers que les chercheurs qui ne travaillent que sur des hommes et en tirent des conclusions biaisées. Le dommage ultime de cette attitude, c'est de ne pas parvenir à montrer en quoi les femmes participent de l'universel (car, si universel il y a, il ne faut pas le penser comme singulier, mais comme pluriel).

Autre écueil à éviter : le risque de minorer un autre facteur primordial, la classe sociale. Si le genre fonctionne comme un *habitus* se surimpressionnant aux autres, il ne gomme pas les autres *habitus*. On constate même que le rôle de la classe sociale apparaît parfois encore plus déterminant que le genre. La question de la publication des œuvres, par exemple, du choix de l'anonymat, du pseudonyme ou de la signature, ne peut pas seulement être vue, pour les écrivaines du XVII^e siècle, comme une pure difficulté à s'affirmer sur la scène publique en tant que femmes. Certes, les pressions étaient grandes pour qu'elles ne se sentent pas la liberté de le faire, mais les pressions n'étaient pas moins grandes pour la noblesse en général. C'était déchoir comme femme que de briguer une célébrité littéraire, mais c'était aussi déchoir comme noble que de vendre ses travaux. Ainsi il est difficile de faire le départ dans les motivations qui ont poussé Mme de Lafayette à publier anonymement : modestie prudente d'une autrice ? bienséance d'un souci nobiliaire de garder son rang ? les deux à la fois sans doute... Il est ainsi parfois difficile de faire la part du genre et de la classe dans les déterminations sociales.

*

L'introduction des questionnements et des savoirs liés à l'active présence des femmes dans le champ littéraire du « grand siècle » demande donc d'avoir bien réfléchi aux conditions auxquelles elle peut et doit se faire, à ses enjeux, aux méthodes qu'elle rend nécessaires, pour que soit modifiée la compréhension que nous en avons encore trop souvent à l'heure actuelle. Les difficultés sont nombreuses, et elles ne sont pas seulement scientifiques. Je n'en demeure pas moins persuadée de la validité de cette approche de la littérature : la pertinence de ce regard se traduit en bénéfice général pour la discipline, par l'élargissement du champ des connaissances (nouveaux auteurs et nouveaux textes pris en compte) comme par le renouvellement des problématiques. J'ajoute que dans une discipline comme la littérature, il me semble important de proposer aux étudiants, qui sont (très) majoritairement des étudiantes, des modèles féminins valorisants. Et, en ce sens, le discours que tient l'histoire littéraire du XVII^e siècle peut précisément répondre aux attentes du monde d'aujourd'hui.